

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/ses/spip.php?article50>



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'épreuve de SES en enseignement de spécialité.

- Guide du professeur - Les anciens programmes -



Date de mise en ligne : vendredi 26 janvier 2007

Copyright © SES Limoges - Tous droits réservés

Les candidats ayant suivi l'enseignement de spécialité disposent d'une heure pour traiter, au choix, l'un des deux sujets portant sur le programme de spécialité.

Chaque sujet prend appui sur un ou deux documents et comporte deux ou trois questions. Dans le cas où le sujet ne comporte qu'un seul document, il s'agit obligatoirement d'un extrait de texte (deux mille six cents signes au maximum) de l'un des auteurs référencés dans le programme de l'enseignement de spécialité.

Dans le cas où le sujet comporte deux documents, le premier document est un extrait court de texte (mille trois cents signes au maximum) de l'un des auteurs référencés dans le programme de l'enseignement de spécialité ; le second est un document plus contemporain (texte, graphique, tableau statistique, schéma...) s'inscrivant dans le prolongement ou en opposition avec la problématique développée dans l'extrait du texte d'auteur. Ce second document comprendra au maximum huit cents signes s'il s'agit d'un texte et vingt-cinq données chiffrées s'il s'agit d'un tableau statistique.

Les questions accompagnant le ou les documents permettent de vérifier certaines des capacités suivantes :

- identifier le problème évoqué par l'extrait du texte d'auteur et mettre en évidence son intérêt,
- mettre en évidence l'argumentation développée par l'auteur (par exemple, réalisation d'un schéma d'implication logique) ;
- montrer en quoi la pensée de l'auteur peut apporter un éclairage pour l'analyse d'un problème économique et social contemporain ;
- expliquer certains passages de l'extrait du texte d'auteur en les mettant éventuellement en relation avec des connaissances personnelles ;
- confronter la thèse développée par l'auteur à une thèse opposée ou à des données empiriques.